



Termes de Référence pour le recrutement d'un/e expert.e en communication et visibilité

Projet : « Afrag - Projet de protection des enfants touchés par le séisme dans la province de Taroudant »

Organisme : Ai.Bi. Maroc

Ai.Bi. Amis des Enfants est une association qui travaille au Maroc depuis 1994 avec des projets de coopération pour le développement au profit des enfants privés de soutien familial et qui sont accueillis dans des Établissements de Protection Sociale. Beaucoup d'entre eux ont dépassé l'âge de la majorité, d'autres sont en situation de handicap et il est très difficile de trouver une famille qui puisse prendre soin d'eux.

L'association met en œuvre des projets visant la protection et promotion des droits des enfants, déclinés en différentes actions, destinées à plusieurs groupes cibles, à savoir : les enfants sans protection familiale ou en situation difficile (afin de les accompagner dans leur parcours de vie à l'intérieur des EPS mais aussi de réinsertion familiale, et d'intermédiation sociale et professionnelle) ; les familles en situation de vulnérabilité et les mères cheffes de famille monoparentale (afin de prévenir l'abandon de leurs enfants) ; les enfants en contact avec la loi (pour les accompagner vers une réintégration familiale et socioprofessionnelle).

Par ailleurs, Ai.Bi. Maroc poursuit des actions de plaidoyer en tant que membre de différents collectifs et réseaux associatifs de promotion et protection des droits des enfants, dont la Plateforme CDE – Convention Droits de l'Enfant – Maroc (dont elle détient officiellement le Secrétariat et ce dès son lancement officiel en Octobre 2017). Ce réseau réunit des associations qui opèrent au Maroc au profit des enfants vulnérables et ont l'objectif commun de plaider pour l'amélioration des politiques de protection de l'enfance, notamment la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc – PPIPEM, dans le respect des principes énoncés dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CDE).

1. Contexte

Le 8 septembre 2023, le Maroc a été secoué par l'un des tremblements de terre les plus dévastateurs de son histoire récente. L'épicentre était situé dans la province d'Al Haouz, à environ 70 kilomètres au sud-ouest de Marrakech. Ce séisme a causé des pertes humaines et des dégâts considérables aux infrastructures, touchant principalement la population rurale des communes rurales de la région. L'accès aux zones situées dans les hautes montagnes de l'Atlas a été rendu difficile, compliquant l'arrivée des secours.

Les effets du séisme ont également été ressentis dans la région de Souss-Massa, caractérisée par sa diversité culturelle et économique et une population majoritairement rurale et semi-rurale. Avant le séisme, cette région faisait déjà face à des défis en matière d'accès aux services de base, de taux de scolarisation et de protection sociale. Après le séisme, ses infrastructures ont été gravement endommagées, perturbant les services de base et exacerbant les vulnérabilités existantes. Les enfants ont été particulièrement affectés, beaucoup ayant perdu leurs foyers, et l'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale ont été sérieusement compromis.

Le 24 mai 2024, le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) a présenté son rapport intitulé "*Protection des droits de l'enfant dans le contexte du séisme du 8 septembre 2023 – Observations et recommandations préliminaires à travers le suivi de l'espace numérique et les visites sur le terrain*". Ce rapport contient des remarques et des recommandations pour une meilleure prise en charge des enfants touchés par le séisme d'Al Haouz. Le CNDH a souligné la nécessité de favoriser l'intérêt supérieur des enfants dans toutes les interventions, en englobant toutes les dimensions liées à la prévention et à l'atténuation des risques, et en privilégiant les solutions basées sur la famille au sens large.

C'est dans ce but que l'association Amis des enfants - Ai.Bi. Maroc met en œuvre « **Afrag – Projet de protection des enfants touchés par le séisme dans la province de Taroudant** », afin d'identifier les besoins des enfants et des familles et apporter des réponses adaptées à leurs cas spécifiques, à travers la formation et l'orientation sur leurs droits et l'accès aux services de base dans la région Souss-Massa.

2. Afrag - Projet de protection des enfants touchés par le séisme dans la province de Taroudant

Le projet a pour objectif de contribuer au renforcement de la protection des enfants des communes de la zone rouge affectés par le séisme dans la province de Taroudant, en promouvant et facilitant l'accès aux droits fondamentaux et aux services de base relatifs à leur protection, éducation et santé. L'action cherche à identifier les défis, les contraintes et les besoins des enfants, familles des communes de la zone rouge affecté par le séisme, notamment par rapport à l'éventuelle perte de documents d'identité, ou à la précarité économique accrue qui augmentant les risques de non-respect des droits fondamentaux des enfants, ou encore au manque de connaissance sur la protection de l'enfance et la législation marocaine. Il propose des actions spécifiques pour améliorer la situation des enfants, respecter leurs droits fondamentaux et assurer l'accès aux services correspondants.

3. Objectif de la consultation :

L'objectif principal de cette consultation est de concevoir et de mettre en œuvre une campagne de sensibilisation digitale dans le cadre du projet Afrag, en intégrant les résultats du diagnostic initial et les actions entreprises pour informer et mobiliser le grand public et les médias. La mission vise à renforcer la visibilité des actions du projet et à sensibiliser les populations cibles aux droits des enfants, à travers la production de supports de communication adaptés, notamment des infographies, des vidéos, des publications digitales, des brochures et des affiches.

4. Mission de l'Expert.e en communication et visibilité :

- Concevoir et produire des contenus visuels et numériques variés, notamment des infographies illustrant les impacts du séisme et les actions du projet Afrag, des vidéos courtes mettant en avant des messages clés, des publications engageantes pour les réseaux sociaux.
- Assurer un suivi et une évaluation de l'impact de la campagne, en mesurant la portée et l'efficacité des différents contenus diffusés.

5. Livrables :

L'expert.e recruté.e devra assurer la production des livrables suivants, à faire approuver par Ai.Bi. Maroc :

- Supports de communication : L'expert doit concevoir et produire des supports de communication visuels et numériques adaptés, tels que des infographies illustrant les impacts du séisme et les actions du projet Afrag, des vidéos courtes mettant en avant des messages clés, des publications pour les réseaux sociaux, ainsi que des brochures et des affiches destinées à une diffusion locale.
- Diffusion de la campagne : L'expert doit assurer la diffusion de la campagne sur le site web de la PCDE et ses profils sur les réseaux sociaux, y compris la gestion d'une page Facebook dédiée à la campagne pour atteindre un public plus large.
- Rapport final : À la fin de la campagne, l'expert devra fournir un rapport détaillé sur les activités menées, les résultats obtenus, l'impact de la campagne et les leçons apprises. Le rapport devra inclure des données quantitatives sur le public atteint, en spécifiant les caractéristiques des bénéficiaires (âge, sexe, etc.). Ce rapport servira à évaluer l'efficacité de la campagne, à identifier les points forts et faibles, et à orienter les futures actions similaires.

6. Durée de la mission :

La mission de l'Expert en Communication et visibilité sera étalée sur 2 mois à partir de décembre 2024.

7. Profil de l'Expert.e en communication et visibilité :

- Diplôme en communication.
- Expérience avérée dans la gestion de projets de communication digitale à vocation sociale, idéalement dans le domaine des droits de l'enfant ou de la protection de l'enfance.
- Maîtrise des outils de communication digitale, y compris la création de contenu visuel et audio-visuel attrayant.
- Connaissance des enjeux liés aux droits de l'enfant et aux problématiques de protection des enfants.
- Excellentes compétences en communication écrite et orale en français (et éventuellement en arabe, selon les besoins).

Compétences linguistiques : Français, arabe dialectal marocain, le berbère serait un atout

Compétences informatiques : très bonne connaissance des outils de communication digitale

8. Composition du dossier de candidature

- 1) Une note méthodologique détaillée, contenant un Plan de Travail et un calendrier ;
- 2) Un CV mettant en évidence leur expérience pertinente dans le domaine du soutien psychologique pour les enfants et les familles vulnérables ;
- 3) Une offre financière détaillée sur la prestation, prix unitaire, prix total de la prestation (TTC et si applicable, incluant la TVA), en tenant compte de ces éléments et en intégrant la répartition proposée du nombre de jours travaillés aux différentes phases de la prestation, en lien avec la méthodologie proposée ;
- 4) Un dossier administratif du/de la consultant.e.

9. Candidature :

Les candidats intéressés doivent soumettre leur dossier par e-mail, mentionnant en objet : « **Candidature Expert en communication et visibilité** », à l'adresse email suivant : aibicandidature1@gmail.com.

10. Date limite de candidature :

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 28 novembre 2024, à 18h (heure du Maroc).

En tant qu'association ayant pour vocation de défendre les droits des enfants, Ai.Bi. Maroc applique une politique de tolérance zéro à l'égard de l'Exploitation et Abus Sexuels, la discrimination, la maltraitance, etc. Toutes ces formes de maltraitance sont incompatibles avec les normes, valeurs, principes et standards universellement reconnus et sur lesquelles repose notre association.